

1257. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante, elle comprend 178 phares de 190 feux, 1 phare-flottant, 16 sifflets de brume à vapeur, 18 signaux de brume à main, 2 cloches de brume, 1 station de bombe à signal, 16 bouées automatiques à signal, 11 bouées-cloches, 97 bouées de fer, 700 autres bouées, 8 balises fixes, 15 stations de canots de sauvetage, 3 établissements de secours et 4 stations à signaux. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Newfield* et *Aberdeen*.

1258. Dans la division du Nouveau-Brunswick il y a 94 phares, 1 phare-flottant, 32 signaux à brume, 88 gardiens de phares, 12 ingénieurs en charge des phares et signaux à brume. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Lansdowne*.

1259. La division de l'Île du Prince-Edouard possède 35 phares de 55 feux et un sifflet d'alarme, 3 bouées automatiques, 1 bouée-cloche. La goélette *Prince-Edouard*, construite pour ces fins, a porté les approvisionnements annuels.

1260. La division de la Colombie Anglaise possède 13 phares, dont cinq sont des cloches à brume. Ils ont été approvisionnés par le steamer *Quadra*.

1261. L'entretien des phares, sifflets d'alarme, etc., en Canada, en 1894, a coûté \$470,549.

1262. Le 1<sup>er</sup> juillet 1886, le phare du Cap Race, Terre-Neuve, fut transféré par le gouvernement impérial au Canada, et la somme de \$100,151, balance des droits perçus sur les phares par la chambre de commerce, fut payée au gouvernement canadien, avec l'entente qu'à l'avenir le phare et le sifflet d'alarme seraient entretenus aux frais du Canada, sans imposition de droits. Le phare est indispensable à la sûreté des vaisseaux qui naviguent dans le nord de l'Atlantique et par ce transfert le Canada se trouve relevé d'un impôt qui s'élevait à environ \$1,200 par année.

1263. Le département a le contrôle de 8 steamers, la propriété du gouvernement, proposés au service des divers phares, pour poser et enlever les bouées, s'occuper des naufrages, etc., etc., en outre du petit steamer *Dolphin*. En 1893-94 on a fait construire à Paisley, en Ecosse, au coût de \$87,673, un nouveau steamer, l'*Aberdeen*, pour transporter les provisions aux différents phares, pour enlever et placer les bouées automatiques, et au besoin, voir au service de la protection des pêcheries. L'*Aberdeen*, parti de la Grande-Bretagne le 26 août, arrivait à Halifax le 7 septembre 1894, ce voyage ayant démontré qu'il était un excellent coureur de mer. Déduction faite des recettes, l'entretien de ces vaisseaux en 1894, a coûté \$113,773.

1264. Le nouveau steamer en acier *Stanley* construit expressément pour le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, a, sauf quelques cas inévitables, entretenu les communications durant l'hiver de 1893-94, et le service, en général, a donné satisfaction. Durant l'été ce navire est préposé au service de protection des pêcheries.